

## CHSCT - CORSE du 20 mai 2020 DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT ,

Les représentants **FORCE OUVRIERE** du CHSCT de Corse tiennent à remercier toutes les personnes ici présentes pour que puisse se tenir en visio-conférence ce CHSCT spécial COVID19 et dé-confinement.

Les représentants **FORCE OUVRIERE** de ce CHSCT tiennent à remercier et féliciter tous les personnels, de tous les corps pour leur investissement et leur dévouement sur tous les établissements et services depuis le début de la crise COVID19 .

Beaucoup de choses à dire, la liste est longue, tous les établissements et services ont vécu des situations tellement différentes.

### - Concernant les masques :

Une période sans masque déclarée « pas nécessaire », une période « nécessaire de temps en temps », une période « obligatoire », souvent des « chirurgicaux » parfois des FFP2.

**Le constat** : il n'y en avait pas pour tout le monde !

D'ailleurs **FORCE OUVRIERE** a fait la démarche auprès « des p'tites mains solidaires de Corse » pour obtenir des masques en tissus pour la MA. AJACCIO et le CP. BORGIO au début de la crise.

À ce jour, les masques chirurgicaux distribués répondent- ils aux normes en vigueur pour être qualifiés de chirurgicaux ?

### - Concernant les tests de dépistage au coronavirus covid19.

Au-delà des cas particuliers, pourriez-vous nous préciser les protocoles mis en place avec l'ARS de Corse ?

De nombreux experts recommandent le dépistage systématique des personnels mais également des détenus à la DAP et à la PJJ, confirmant la position de **FORCE OUVRIERE.**

Ce dépistage éviterait aussi de faire vivre des situations de paniques comme ont pu les vivre les personnels de la MA. Ajaccio.

**Le vendredi 20 mars 2020**, suite à une réunion organisée « **sans masques** » avec les personnels, le représentant de l'ARS et le médecin de l'établissement, ce dernier est tombé malade 3 jours après.

Arrêt maladie confirmé par le Directeur de la Miséricorde, après des demandes incessantes de la Direction de la MA. Ajaccio.

La Direction n'obtiendra pas plus d'informations, ni de l'hôpital, ni de l'ARS.

### **- Concernant la gestion RH :**

La gestion des jours de réduction du temps de travail (RTT), des congés annuels et de la prime sont des facteurs psychosociaux, quand on sait qu'ils n'ont fait l'objet ni de concertation ni d'harmonisation.

Les personnels en autorisation spéciale d'absence, (dont certains se sont vus imposés cette position), faute de moyen pour pouvoir télé-travailler se sentent doublement sanctionnés par ces décisions prises en haut lieu.

Il s ne pourront pas bénéficier de la prime exceptionnelle et se verront en plus déduire des jours de congés. Pour **FORCE OUVRIERE** c'est scandaleux !

Concernant les personnels qui auront été atteints du COVID19 **FORCE OUVRIERE** demande une reconnaissance au titre de la maladie professionnelle.

### **- Le dé-confinement :**

#### **Première mesure, le rétablissement des parloirs :**

Aucune note de service dans les établissements, et annoncé au journal télévisé de 20h.....alors que l'Union FO Justice avait demandé lors du CHSCT Ministériel en date du 20/04/2020, de prévoir un calendrier de réunion sur la sortie de crise sanitaire, nous vous laissons apprécier toute la considération de notre Administration.

Nous sommes toujours en phase de dé-confinement, la crise n'est pas terminée, nous ne pouvons que continuer à appliquer les gestes barrières, et se protéger, en continuant de croire à la bonne étoile qui semble protéger pour le moment les établissements de CORSE.

**Fait à Aléria le 20/05/2020**  
**Les représentants FO du**  
**CHSCT de CORSE**